

Que c'est notre opinion que cela nous procurera l'opportunité de démontrer nos possibilités.

C'est pourquoi nous autorisons par les présentes Son Honneur le Maire de faire parvenir copie de cette expression de l'opinion de nos citoyens à nos représentants dans le Chambre des Communes, le Sénat et la Législature Locale, les priant de donner leur support et influence par une appropriation faite par le Parlement du Canada, nécessaire pour financer cette Exposition Internationale de Selkirk.

(Signé) J. J. DUGGAN,

Maire et Président de l'Assemblée des Citoyens.

Resolution de Regina—

Régina, Sask., 30 avril, 1909.

Sur motion de J. F. Bole, secondée par H. W. Laird.—

Il fut résolu comme suit :—

1. Que les citoyens de Régina, la cité capitale de la Province de la Saskatchewan, ont entendu et lu avec grand intérêt les efforts mis de l'avant par nos amis et voisins dans la Province du Manitoba, pour enthousiasmer le peuple des Provinces de l'Ouest avec l'idée qu'une Exposition Internationale Canadienne devrait être tenue à Winnipeg, en 1912, pour commémorer l'arrivée sur les bords de la Rivière Rouge des pionniers-colons de "Lord" Selkirk, en 1812; et après avoir entendu ce qui a été dit par les délégués du Manitoba, qui ont adressé cette assemblée, et apprécié les larges idées canadiennes sur lesquelles ce projet est basé, nous exprimons par les présentes notre sincère et cordial appui à cette grande œuvre, et nous promettons de co-opérer autant que nous le pourrons. au succès de cette entreprise.

2. Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour faire connaître les ressources de ce grand Ouest-Canada, depuis les lacs jusqu'au Pacifique, que par une Exposition nationale; et nous sommes de l'opinion que le Gouvernement du Canada devrait donner son aide au succès financier de l'entreprise.